

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022



SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES
FORESTIERS DE LA RÉGION
DE QUÉBEC

UN RETOUR À LA NORMALE ?



À la suite des années de l'urgence sanitaire ainsi que les restrictions liées à la pandémie de la COVID-19, je me disais qu'un retour à la normale serait le bienvenu. Mais qu'est-ce que la normale ? Nous sommes constamment confrontés à de nouveaux défis et si vous êtes comme moi, vous vous dépassez pour les surmonter. Je crois que c'est ça la normale.

L'année 2022 nous l'a bien rappelé. Dès le début, les mesures d'assouplissement se succèdent et peu de temps après, la guerre en Ukraine éclate suivant l'assaut de la Russie, les prix du pétrole explosent et l'indice des prix à la consommation (IPC) grimpe à de nouveaux sommets. Évidemment, ces augmentations de coûts se font ressentir dans nos entreprises et en fin de compte, le propriétaire forestier en reçoit moins lors des travaux de récolte. Ces coûts élevés se maintiennent jusqu'en fin d'année.

En février, le Syndicat est toujours en séance publique afin de défendre la décision des producteurs de négocier collectivement les prix du bois de sciage. De nombreux efforts sont consentis pour répondre à la contestation des avocats engagés par certains acheteurs et très grands propriétaires forestiers. La séance publique de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec prend officiellement fin le 17 octobre 2022 après plus d'une année.

Au mois de mai, l'Association des transporteurs de bois de la région de Québec qui est en négociation commence à aviser ses membres de ne plus rendre le service de transport aux producteurs en raison des hausses de coûts et la dernière offre du Syndicat. Plusieurs discussions s'en suivent et finalement une entente est conve-

nue en juillet avec des augmentations substantielles qui malgré tout, sont justifiées.

En juillet, votre organisation débute la rencontre d'élus et employés municipaux afin de faire connaître la nouvelle catégorie d'immeubles forestiers et les avantages pour les municipalités de réduire le taux de taxation de ces immeubles. Des rencontres sont organisées avec nos partenaires locaux dans Lévis, Bellechasse, Lotbinière, Portneuf, Charlevoix, Charlevoix-Est et Manicouagan jusqu'en décembre.

En septembre, votre Syndicat amorce une multitude de rencontres avec les candidats de tous les partis politiques représentés à l'élection provinciale du 3 octobre. Suivant les résultats de l'élection, d'autres rencontres sont organisées pour faire valoir les demandes des propriétaires et producteurs forestiers du Québec.

En octobre, une importante mise à jour des dossiers au fichier des producteurs de bois de la région de Québec est amorcée. Cette opération est essentielle afin d'avoir une représentativité active des producteurs sur le territoire du Syndicat.

Enfin, sans aborder tous les dossiers sur lesquels chacun de nous et votre organisation ont dû être confrontés, je me dis que c'est ça la normale. Une année bien remplie qui ne manque pas de défis. Relevons-nous les manches puis avançons ensemble vers la prochaine année !

Gaétan Boudreault,
président

CE QU'EST LE SPFRQ

Un Syndicat professionnel

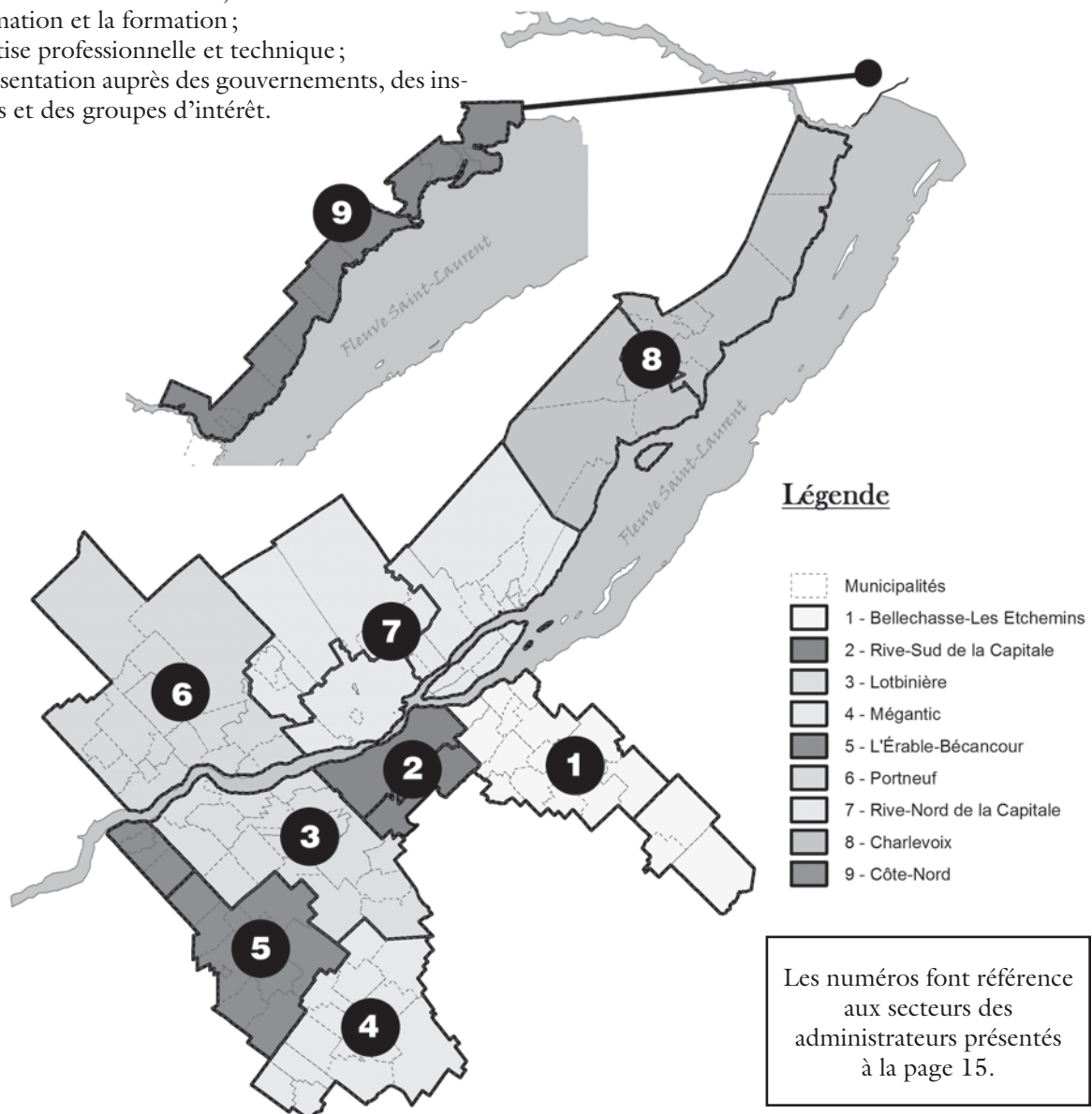
Le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec (SPFRQ) est un syndicat professionnel formé de 1 245 propriétaires de forêts privées adhérents et 8 165 producteurs inscrits à son fichier. Le SPFRQ est actif sur un vaste territoire situé de part et d'autre du fleuve Saint-Laurent qui compte environ 23 000 propriétaires de boisés. La ville de Québec est située au centre de ce territoire. On y retrouve le siège social du SPFRQ, au 5185, rue Rideau, Québec, G2E 5S2.

Les principaux champs d'activité du SPFRQ sont :

- La mise en marché collective;
- L'information et la formation;
- L'expertise professionnelle et technique;
- La représentation auprès des gouvernements, des institutions et des groupes d'intérêt.

Plusieurs de ces activités sont menées en collaboration avec d'autres syndicats régionaux de producteurs de bois et avec la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ), dont le Syndicat est un affilié. Le SPFRQ et la FPFQ sont aussi affiliés aux structures de l'Union des producteurs agricoles (UPA).

**Visitez le site Web du Syndicat
au www.spfrq.qc.ca
et www.foretprivee.ca**



Un gestionnaire de Plan conjoint

Le SPFRQ est le gestionnaire désigné du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec. C'est à ce titre qu'il concentre une grande partie de ses activités dans la mise en marché. Il assume des responsabilités et exerce des pouvoirs prévus à la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche*. De ce fait, il est l'agent de négociation et de vente exclusif des producteurs de bois de la région de Québec. Comme souhaité par ceux-ci, ses pouvoirs varient selon les marchés.

Le bois destiné aux pâtes et papiers, aux panneaux, au charbon de bois et à la production énergétique

Pour le bois destiné aux pâtes et papiers, aux panneaux, au charbon de bois et à la production énergétique, le Syndicat négocie et fait le suivi des contrats avec les acheteurs, gère l'accès des producteurs aux marchés en ajustant l'offre à la demande (contingemment), organise la production et le transport du bois, gère les inventaires de bois produit, assure le suivi de la qualité et effectue le paiement aux producteurs ainsi qu'aux transporteurs. Le Syndicat est le seul à pouvoir exercer ces activités.

Le bois pour le sciage et le déroulage

Pour le bois destiné au sciage et au déroulage, le Syndicat joue un rôle différent, il négocie et fait le suivi des contrats avec les acheteurs en axant son intervention sur la négociation du prix et la circulation de l'information. Il conseille les producteurs sur les marchés et le mesurage, entretient des relations avec les acheteurs pour bien faire connaître leurs besoins, publie les prix négociés et les conditions d'achat (volumes, dimensions, qualité), surveille les paiements des acheteurs et effectue le paiement des bois aux producteurs et, dans certains cas, aux transporteurs.

La gouvernance du SPFRQ

Le Syndicat est dirigé par un conseil d'administration de neuf membres. Ils sont élus par les membres du Syndicat présents lors d'assemblées de secteurs. Le mandat des administrateurs est de trois ans. Le tiers des neuf postes d'administrateurs est renouvelé chaque année.

Le conseil d'administration est responsable de l'orientation et de la gestion du Syndicat. Il procède aux élections du président ainsi que des deux vice-présidents et soumet un rapport financier et d'activité à l'assemblée générale annuelle du Syndicat et à l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint. Ces deux assemblées générales annuelles ont lieu le même jour, au cours du mois d'avril. Alors que tous les membres peuvent participer à la première, seuls les délégués élus lors des assemblées de secteurs peuvent participer à la seconde.

Au cours de l'année, il y a eu sept séances régulières du conseil d'administration, dont celle suivant l'AGA du 26 avril 2022 qui a permis de réélire le président et deux nouveaux vice-présidents MM. Michel Côté et Simon-Étienne Carbonneau. Les membres du conseil d'administration ont accueilli deux nouvelles personnes, M. Jocelyn Matte pour le secteur de Portneuf et M. Denis Leblanc pour le secteur Rive-Sud de la Capitale.

Le président et les deux vice-présidents forment le comité des finances. Ce comité a pour mandat de superviser les affaires administratives et financières du Syndicat et de faire des recommandations au conseil d'administration. Il s'est réuni à cinq reprises.

Une nouvelle ressource

M^{me} Chantale Labrecque, détentrice d'un diplôme d'études professionnelles en comptabilité, a été embauchée à la fin du mois de mai. Elle contribue à l'administration des paiements de bois aux producteurs et aux transporteurs le cas échéant.

Le fichier des producteurs

Le fichier des producteurs de bois de la région de Québec a fait l'objet d'une importante mise à jour. Les dossiers dans lesquels aucune activité n'avait été notée depuis plus de dix ans ont reçu une communication et selon les réponses, les dossiers ont été mis à jour ou archivés.

La reddition de compte à la RMAAQ

La *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche* (la Loi) exige que chaque administrateur du Plan conjoint déclare annuellement à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) ses intérêts, autres qu'à titre de producteur, dans la mise en marché du produit visé par le Plan qu'il administre. Tous les administrateurs ont rempli cette obligation et la RMAAQ a constaté qu'ils répondent tous aux exigences d'indépendance de ladite loi.

La RMAAQ a tenu une séance publique après l'adoption du nouvel article 9 du *Règlement sur la mise en marché du bois des producteurs de bois de la région de Québec*. De nombreux efforts ont été consentis afin de répondre à la contestation des avocats engagés par certains acheteurs et très grands propriétaires forestiers pour défendre la demande des producteurs de négocier collectivement les prix du bois de sciage. La séance publique de la Régie a pris officiellement fin le 17 octobre 2022 après plus d'une année.

Le *Règlement général du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec* a été modifié par les membres en assemblée générale annuelle et les modifications ont été transmises à la Régie pour approbation.



LES DÉFIS DE LA FORÊT PRIVÉE

Les propriétaires de forêts privées et les producteurs de bois font face à de nombreux défis.

Les grands défis de la forêt privée

La mise en marché du bois : composer avec un secteur forestier qui vit de nombreux et rapides changements; négocier avec ces acheteurs relativement peu nombreux, souvent dotés de positions dominantes dans le marché; faire face à la difficile concurrence de la forêt publique.

La mise en valeur des forêts et de leurs ressources : s'assurer d'un soutien gouvernemental pour la sylviculture et l'exploitation durable des forêts; former et informer les propriétaires pour leur permettre de faire une gestion active et éclairée de leurs forêts; s'assurer que des intervenants compétents accompagnent les propriétaires dans la gestion et l'exploitation durable de leurs forêts.

Les droits de la propriété : s'assurer d'un juste équilibre dans la prise en compte des intérêts de la collectivité et de ceux des propriétaires individuels; s'assurer que le fardeau des lois et des règlements n'impose pas aux propriétaires forestiers des contraintes déraisonnables; mieux faire connaître les forêts privées, leurs propriétaires et les défis qui les confrontent.

La fiscalité foncière et des revenus : revendiquer une fiscalité des revenus qui incite à la gestion active et à

l'aménagement durable des forêts privées; revendiquer une fiscalité foncière qui valorise la production forestière et qui soit conséquente avec les revenus qu'elle génère.

Les défis du SPFRQ

Le renouvellement des conventions de mise en marché répondant aux besoins et demandes des producteurs de bois.

Le développement de marché pour le bois sans preneur, particulièrement pour le bois résineux de plus faible qualité qui était destiné historiquement aux usines de pâtes et papiers. La baisse constante de la demande de papier et l'augmentation des sous-produits du sciage sur les marchés pour l'approvisionnement des usines de pâtes et papiers ont eu un impact direct sur la demande pour le bois rond des producteurs.

La défense des intérêts et droits de l'ensemble des propriétaires forestiers de la région de Québec, particulièrement lorsque le nombre d'intervenants en forêt privée ne cesse d'augmenter et que leurs intérêts divergent.

La reconnaissance des propriétaires de forêts privées pour leurs services environnementaux rendus à la société. La nouvelle catégorie d'immeuble forestier est une belle occasion pour les municipalités et leurs citoyens de soutenir l'aménagement durable des forêts privées de proximité.

LES ACTIVITÉS EN 2022

La mise en marché

Les ventes pour l'année 2022 ont atteint 812 200 mètres cubes solides (m³s), ce qui représente une baisse d'environ 11 % par rapport au volume de l'année dernière. L'année 2021 était une année de récolte record, donc, le résultat de l'année est très bon dans un contexte de baisse de prix du bois de sciage, de la hausse des coûts du carburant et de la hausse de l'inflation.

Les prix du bois scié ont connu un sommet en mars (1 634 \$/MPMP) puis une forte baisse au cours de l'année pour atteindre 545 \$/MPMP en décembre. Selon les experts, les prix devraient être plus stables au cours de la prochaine année.

La moyenne des indices de marché (Pribec) a chuté de 11 % en 2022 par rapport à l'année 2021. L'écart entre le prix offert aux producteurs versus le prix sur les marchés du bois de sciage demeure élevé, mais tend à diminuer. En effet, le prix moyen obtenu par les producteurs en 2022 était 39 % supérieur au prix moyen de 2021. Malgré tout, les ventes de bois de sciage ont diminué d'environ 13 % par rapport à l'année dernière (Tableau 5).

La demande pour le bois scié demeure bonne et les prix intéressants. La guerre en Ukraine fait en sorte que l'Union européenne boycotte le bois russe et garde son bois pour elle. Également, la Colombie-Britannique a diminué sa récolte puisque la récupération des peuplements affectés par le dendroctone du pin est terminée. De plus, le marché de la rénovation compense en bonne partie la diminution des mises en chantier.

La demande pour le marché du panneau a connu une baisse. Les ventes vers ce marché ont diminué de 18 % pour atteindre 49 000 m³s (Tableau 5).

TABLEAU 1

DISTRIBUTION DES REVENUS PROVENANT DE LA VENTE DE BOIS EN 2022

	\$	%
Montant total reçu des usines	61 431 818	100,0 %
Montant net remis aux producteurs	55 726 893	90,6 %
Montant remis aux transporteurs ⁽¹⁾	4 613 347	7,5 %
Prélevés « Plan conjoint »	972 030	1,6 %
Prélevés « Fonds forestier »	174 555	0,3 %

⁽¹⁾ Ce montant exclut tous les montants versés directement aux transporteurs par les usines de sciage et de déroulage.

Le marché de la pâte a connu une hausse cette année. Le Syndicat a livré 101 700 m³s, soit 12 % de plus que l'année dernière. Cette hausse s'explique par la réception en continu du bois à l'usine de Domtar, par l'ouverture permanente de la cour de Sainte-Justine et de la cour de Saint-Zacharie. Les prix offerts sur les marchés américains étaient aussi intéressants.

L'ensemble des ventes dépasse 61,4 millions de dollars. Le tableau 1 présente la répartition des revenus de vente au cours de l'année.

Le développement et la surveillance des marchés

En plus de ses activités dans les marchés existants, le Syndicat s'intéresse au développement de nouveaux marchés. Le Syndicat a poursuivi ses démarches auprès de promoteurs et acheteurs actifs afin de les informer du volume disponible des différents bois sur le territoire.

Le marché des billes résineuses de petits diamètres est quasi inexistant et il est difficile de trouver preneur pour cette fibre alors que les résidus des usines de sciage inondent les marchés actuellement.

Le marché de la biomasse forestière avec CGFA Énergie inc. a permis d'écouler un petit volume de bois de faible dimension (environ 35 voyages).

Le Syndicat a collaboré avec les villes de Lévis et Québec pour la mise en marché des bois de frêne récoltés dans le cadre de leur plan de gestion de l'épidémie de l'agrile du frêne.

Le Syndicat a de plus répondu à plusieurs consultations du MFFP pour déterminer si celui-ci doit accorder des volumes ponctuels disponibles en forêt publique. En collaboration avec la FPFQ, le Syndicat suit également de près les ventes de bois des forêts publiques effectuées par le Bureau de mise en marché des bois.

Le secteur du sciage et du déroulage

- Les prix du bois de sciage (sapin-épinettes) sur le marché nord-américain ont diminué d'environ 11 % entre 2021 et 2022 ;
- Les prix moyens payés (sapin-épinettes) aux producteurs de la région de Québec ont monté de plus de 39 % en 2022 par rapport à la moyenne de 2021, l'écart tend donc à diminuer entre l'indice de marché Pribec et le montant payé aux producteurs ;



- Le Syndicat continue de rencontrer les scieurs afin de convenir d’une nouvelle convention d’achat de bois de sciage ou déroulage ;
- Une trentaine d’usines ont été rencontrées et 16 nouvelles conventions sont signées.

Le secteur des pâtes et papiers

Domtar (Windsor)

- La dernière entente a pris fin le 30 juin 2022 ;
- Une nouvelle entente fut acceptée le 31 janvier 2023 ;
- Une clause d’ajustement de carburant aux opérations forestières permettra aux producteurs de recevoir une certaine compensation afin de tenir compte du coût du pétrole ;
- L’explosion des coûts de transport ne permet pas au Syndicat de hausser les prix aux producteurs ;
- La compagnie ne souhaite pas, pour l’instant, signer une entente pour le résineux, elle doit évaluer ses besoins.

Usines américaines

- La cour de transfert de Sainte-Justine au Sud de Bellechasse, propriété de E.J. Carrier, a été ouverte

toute l’année. Ce marché était réservé aux producteurs de la région de Bellechasse. Les livraisons directes à l’usine de Sappi Fine Paper à Hinckley, Maine étaient possibles également ;

- Une entente fut convenue avec Bois Carthage pour la livraison de feuillus durs à Tafisa et de peupliers mélangés destinés à Sappi Fine Paper. Cette cour de transfert est à Saint-Zacharie dans la MRC Les Etchemins.

TABLEAU 2

NOMBRE D’USINES PAR CATÉGORIES DE TRANSFORMATION

TYPE D’USINE	2005	2021	2022
Pâtes et papiers	4	3	5
Panneaux et autres	6	6	6
Sciage et déroulage	74	56	55
Total	84	65	66

Le nombre d’usines est en fonction des points de livraisons et ne tient pas compte que celles-ci puissent être détenues par une même entité.

Le secteur des panneaux OSB

Produits Forestiers Arbec (Shawinigan)

- L'entente en vigueur devrait prendre fin le 31 mars 2023;
- Une clause d'ajustement de carburant aux opérations forestières permet aux producteurs de recevoir une certaine compensation afin de tenir compte du coût du pétrole.

West Fraser (Norbord Chambord)

- Une convention a été conclue avec Norbord pour des volumes provenant de Charlevoix jusqu'au 31 mars 2023;
- Une clause d'ajustement de carburant aux opérations forestières permet aux producteurs de recevoir une certaine compensation afin de tenir compte du coût du pétrole.

Les autres secteurs

Charbon de Bois Feuille d'Érable inc. (Sainte-Christine-d'Auvergne)

- La compagnie a dû suspendre la réception de bois au cours de l'année puisque le marché du charbon est à son plus bas;
- Ce marché est réservé aux producteurs du secteur de Portneuf.

Transfobec (Mauricie)

- Aucune livraison vers cette usine cette année;
- Ce marché est réservé seulement aux producteurs de Portneuf.

Le transport

Le SPFRQ a la responsabilité d'organiser et de gérer le transport des bois à pâte. Il a pour interlocuteur l'Association des transporteurs de bois de la région de Québec (ATBRQ).

TABLEAU 3

Voici par ordre d'importance, les 20 principaux acheteurs de bois sur le territoire du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec.

LES 20 PRINCIPAUX ACHETEURS DE BOIS EN 2022

RANG	COMPAGNIE	LOCALISATION	CATÉGORIE
1	Clermond Hamel Itée	Saint-Éphrem	Sciage résineux
2	Groupe Lebel inc. St-Hilarion	Saint-Hilarion	Sciage résineux
3	Domtar	Windsor	Pâte feuillus (multilongueur)
4	Bois LIB inc.	Princeville	Sciage résineux
5	Scierie Alexandre Lemay & Fils inc.	Sainte-Marie-de-Beauce	Sciage résineux
6	Bois Daaquam inc.	Saint-Just – Saint-Pamphile	Sciage résineux
7	Carrier Bégin	Saint-Honoré	Sciage résineux
8	Scierie Dion & Fils inc.	Saint-Raymond	Sciage feuillus et résineux
9	Produits Forestiers Arbec inc.	Shawinigan	Panneau feuillus (8 pieds)
10	Boisaco	Sacré-Cœur-de-Saguenay	Sciage résineux
11	Produits Forestiers Résolu (Baie-Comeau)	Baie-Comeau	Sciage résineux
12	West Fraser (Norbord inc.)	Chambord	Panneau feuillus (8 pieds)
13	Bois Carthage inc.	Saint-Zacharie	Pâte feuillus (12 pi et plus)
14	Matériaux Blanchet inc.	Saint-Pamphile	Sciage résineux
15	Charbon de Bois Feuilles d'Érables	Sainte-Christine-D'Auvergne	Charbon feuillus (8 pi et plus)
16	E.J. Carrier inc.	Sainte-Justine	Pâte tremble
17	Blanchette & Blanchette inc.	Saint-Gérard (Weedon)	Sciage résineux
18	Produits Forestiers D.G. Ltée (Les)	Sainte-Aurélie	Sciage résineux
19	Mobilier Rustique inc.	Saint-Martin	Sciage résineux
20	Bersaco inc.	Les Bergeronnes	Sciage tremble

TABLEAU 4
PRIX NETS AU CHEMIN DU PRODUCTEUR 2021-2022
En dollar (marchés contingentés)

USINE	ESSENCE	UTILISATION	UNITÉ DE MESURE	PRIX NET: FINAL		PROVISOIRE 2023
				2021	2022	
Charbon de bois	Feuillus mélangés 4 pieds ⁽²⁾	Charbon	m ³ app.	36,18	34,64	-----
feuilles d'érable inc.	Feuillus mélangés 8 pieds et plus ⁽²⁾	Charbon	t.m.v.	39,47	40,12	39,12
Produits Forestier	Tremble 8 pieds ⁽³⁾	Panneaux	m ³ sol.	36,80 ⁽⁵⁾	36,61 ⁽⁵⁾	36,61 ⁽⁵⁾
Arbec inc.	Tremble tiges ⁽³⁾	Panneaux	m ³ sol.	33,80 ⁽⁵⁾	33,61 ⁽⁵⁾	33,61 ⁽⁵⁾
	Pins-mélèze 8 pieds	Panneaux	m ³ sol.	30,45 ⁽³⁾	29,62 ⁽¹⁾	29,62 ⁽¹⁾
Domtar	Feuillus mélangés multilongueur ⁽¹⁾	Pâte	t.m.a.	68,00 ⁽⁶⁾	68,00 ^{(6)*}	68,00 ⁽⁶⁾
	Tremble multilongueur ⁽¹⁾	Pâte	t.m.a.	63,00 ⁽⁶⁾	63,00 ^{(6)*}	63,00 ⁽⁶⁾
	Pruche et mélèze 8 pieds ⁽⁴⁾	Pâte	t.m.a.	54,00	54,00	54,00
West Fraser - Norbord inc.	Tremble 8 pieds - Charlevoix	Panneaux	t.m.v.	31,06	33,67	31,06
Bois Carthage inc. ⁽⁷⁾	Feuillus durs 12 pieds et plus	Pâte	t.i.v.	32,66 ⁽⁸⁾	39,36 ⁽⁸⁾	42,00
	Tremble et feuillus 12 pieds et plus	Pâte	t.i.v.	27,00	29,48 ⁽⁸⁾	36,00
	Résineux (Biomasse)	Pâte	t.i.v.	-----	15,77	13,00
E.J. Carrier - Ste-Justine ⁽⁷⁾	Tremble 14 pieds et plus	Pâte	t.i.v.	-----	32,59 ⁽⁸⁾	36,00
E.J. Carrier – Sappi direct ⁽⁷⁾	Tremble 14 pieds et plus	Pâte	t.i.v.	29,00	37,71 ⁽⁸⁾	38,00
Forex Wood Canada	Feuillus	Pâte	t.m.v.	-----	43,28	42,00
	Pruche	Pâte	t.m.v.	-----	27,56 ⁽⁸⁾	21,29
	Autres résineux	Pâte	t.m.v.	-----	18,58 ⁽⁸⁾	10,00

⁽¹⁾ Sauf Charlevoix et Côte-Nord

⁽²⁾ Portneuf (seulement)

⁽³⁾ Sauf Côte-Nord

⁽⁴⁾ Lotbinière-Mégantic (seulement)

⁽⁵⁾ 1 \$ de moins du m³ sol. pour la région de Charlevoix

⁽⁶⁾ 2 \$ de plus par t.m.a. pour la région de Lotbinière-Mégantic

⁽⁷⁾ Bellechasse (seulement)

⁽⁸⁾ Prix moyen pondéré

* Il s'agit du prix provisoire 2022 le prix final étant à déterminer

m³ app. = mètre cube apparent

m³ sol. = mètre cube solide

t.m.a. = tonne métrique anhydre (sèche)

t.m.v. = tonne métrique verte

t.i.v. = tonne impériale verte

TABLEAU 5
LIVRAISONS DE BOIS PAR SECTEURS ET PAR MARCHÉS 2021-2022
En m³ solide, toutes essences incluses

SECTEUR	Sciage et déroulage		Pâtes et papiers		Panneaux et autres		Total		Écart (%)
	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	
Bellechasse - Les Etchemins	152 100	128 100	23 400	23 200	4 300	5 700	179 800	157 000	-12.7%
Rive-Sud de la Capitale	11 200	6 500	1 800	1 900	1 100	1 400	14 100	9 800	-30.5%
Lotbinière	64 100	65 800	12 300	12 800	6 800	3 800	83 200	82 400	-1.0%
Mégantic	105 800	94 000	9 400	9 900	500	500	115 700	104 400	-9.8%
L'Érable - Bécancour	97 100	77 600	16 700	29 200	6 000	4 100	119 800	110 900	-7.4%
Portneuf	67 300	49 100	6 000	5 100	17 000	12 600	90 300	66 800	-26.0%
Rive-Nord de la Capitale	113 600	107 300	12 000	15 500	2 700	2 700	128 300	125 500	-2.2%
Charlevoix	113 800	92 100	9 000	4 100	21 600	16 300	144 400	114 400	-20.8%
Côte-Nord	33 900	41 000	-----	-----	-----	-----	33 900	41 000	20.9%
Total	758 900	661 500	90 600	101 700	60 000	49 000	909 500	812 200	-10.7%



En juillet, l'ATBRQ et le Syndicat ont signé une nouvelle entente pour la période 2020 à 2022. De fortes hausses furent accordées en raison de la hausse de l'inflation, du coût de la main-d'œuvre et du coût du carburant.

L'ATBRQ a dénoncé cette entente en août. Le Syndicat est en attente de précisions des demandes de l'ATBRQ afin d'entreprendre une nouvelle négociation.

Le Syndicat a accrédité de façon permanente deux transporteurs. Ces transporteurs couvrent la région de Portneuf, mais, le transport étant décloisonné, ces transporteurs peuvent offrir leurs services dans toutes les régions du Syndicat.

Six accréditations temporaires furent nécessaires afin de combler les besoins de livraisons de bois à pâte. La production de bois de sciage accapare énormément les transporteurs ainsi que la diminution du nombre de camions en service. D'où, le besoin d'augmenter le nombre de transporteurs pour livrer le bois à pâte afin d'éviter des délais de livraison déraisonnables.

TABLEAU 6
ÉVOLUTION DES LIVRAISONS PAR TYPES DE MARCHÉS 1994-2022

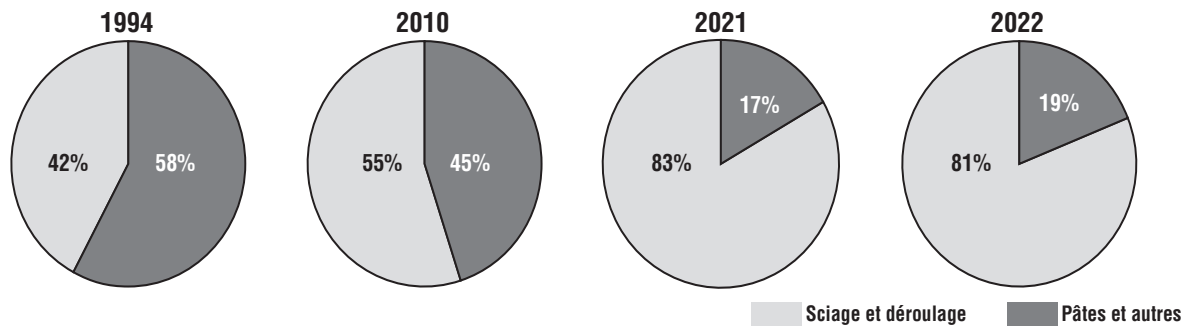
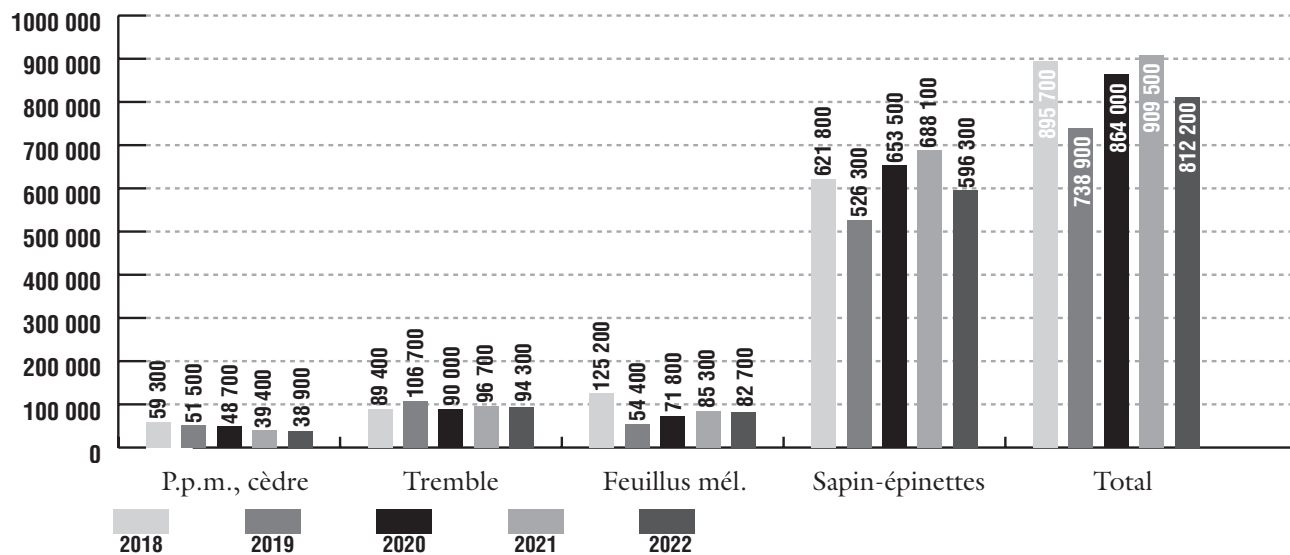


TABLEAU 7
ÉVOLUTION DES LIVRAISONS PAR GROUPES D'ESSENCES 2018-2022



du L'Information FORESTIER

Région de Québec



SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS DE LA RÉGION DE QUÉBEC

L'information et la formation

Le journal *L'Information du forestier*

Bien informer les producteurs sur l'évolution des marchés est une priorité du SPFRQ et le journal est un important outil pour y parvenir. Celui-ci a été publié à quatre reprises. Les publications ont été postées à tous les propriétaires inscrits sur la liste du Syndicat (environ 13 500 exemplaires).

L'infolettre électronique *Info Forestier*

L'infolettre électronique publiée par le Syndicat s'adresse à tous les propriétaires et producteurs forestiers. Elle permet de transmettre rapidement et efficacement de l'information sur l'actualité forestière ainsi que sur les activités du Syndicat. Une quinzaine d'*Info Forestier* ont été envoyées au cours de l'année.

Le site Web et la page Facebook

Utilisant la même plateforme Web que celle de la FPFQ, le site Web du Syndicat est continuellement bonifié. www.spfrq.qc.ca



La page Facebook du Syndicat est un moyen rapide et simple d'être bien informé sur les différentes activités ainsi que l'actualité reliées à la forêt privée de la région. Tapez @spfrq dans le

moteur de recherche sur le Web afin de vous brancher, d'aimer et suivre le Syndicat comme plus de 750 abonnés!

Le Syndicat a aussi une chaîne YouTube afin de diffuser des capsules vidéo.



Les rencontres avec les propriétaires

Le Syndicat organise annuellement deux séries de rencontres avec les propriétaires et les producteurs pour les consulter, les informer, leur permettre de choisir leurs dirigeants ainsi que de participer aux orientations du Syndicat et du Plan conjoint.

Six assemblées de secteurs se sont déroulées à l'hiver 2022 en mode virtuel. On y a procédé à la nomination des délégués et à l'élection des administrateurs. Plus de 105 propriétaires forestiers y ont assisté et reçu l'information sur la situation dans les marchés et le renouvellement des ententes avec les scieurs. Ces assemblées sont aussi une occasion privilégiée et riche en échanges et discussions pour les producteurs.

À l'automne, il y a eu près d'une centaine de participants qui ont eu droit à la conférence en ligne *L'aménagement forestier est-ce rentable?* de M. François Laliberté, ing. f., Ph.D. Il a répondu à la question par l'affirmative en expliquant les facteurs qui influencent la rentabilité d'un boisé et comment ceux-ci peuvent moduler les décisions d'aménagement afin de déterminer quelles interventions faire et à quel moment dans la vie d'un peuplement forestier. Ils ont aussi eu l'occasion d'intervenir avec les représentants et le personnel du Syndicat.

Les assemblées générales annuelles

Plus de 80 délégués, membres et invités ont participé aux assemblées générales annuelles du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec et du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec qui se sont déroulées le 26 avril dernier à l'Hôtel Travelodge Québec pour l'exercice financier 2021.

Le rapport d'activité et le rapport financier ont permis aux délégués de prendre connaissance des bilans financiers et de la mise en marché du bois pour l'année écoulée.

Un bilan de l'avancement de la négociation de nouvelles ententes avec les scieurs a été présenté aux participants.

Par la suite, trois résolutions ont été adoptées avant de clore la journée. Les titres sont les suivants :

- Pour une réflexion collaborative sur les enjeux de protection et conservation des milieux naturels;
- Pour un meilleur accès au marché du bois de sciage dans les secteurs éloignés;
- Pour une diminution du taux de taxation des immeubles forestiers.

Ces documents sont disponibles sur le site Web du Syndicat.

L'information pour le grand public

Le Syndicat a rédigé au mois de mai, *Mois de l'arbre et des forêts*, un article dans le cahier spécial d'information du journal *Le Soleil* sur **La forêt privée, une richesse collective**.

Le Syndicat a participé à la première édition de la Foire agroforestière de Stoneham-et-Tewkesbury. Le 17 septembre avait également lieu la Journée forestière et acéricole du Centre-du-Québec à Saint-Pierre-Baptiste où le Syndicat anime un kiosque d'information.

Les activités de transfert de connaissances

Plus d'une trentaine de participants ont suivi l'une ou l'autre des activités de transfert de connaissances organisées par le Syndicat en partenariat avec les agences de mise en valeur des forêts privées. Au total, seulement deux activités ont été tenues dans le territoire du Syndicat entre les périodes de confinement et plusieurs ont été annulées par manque de participants.

Le SPFRQ fait partie du *Collectif en formation agricole de la région de la Capitale-Nationale-Côte-Nord*.

TABLEAU 8

ACTIVITÉS DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES EN 2022

ACTIVITÉ	AGENCE				
	Appalaches	Bois-Francis	Chaudière	Côte-Nord	Québec 03
Abattage directionnel					
Affûtage de la scie à chaîne					
Éclaircies et jardinage					
Façonnage des bois	1				
Fiscalité forestière					
Introduction à PrixBois.ca		Une formation offerte en ligne pour toutes les régions			
Total partiel	1	0	0	0	0
Total général			2		



De concertation avec des maisons d'enseignement, le collectif souhaite répondre davantage aux besoins des propriétaires forestiers. Les formations du Syndicat sont donc affichées sur le site de la formation agricole www.uplus.upa.qc.ca. Pour être informé régulièrement des formations disponibles, inscrivez-vous à l'infolettre ou suivez le Collectif sur Facebook.

La représentation auprès des gouvernements, des institutions et des groupes d'intérêt

Le SPFRQ est sollicité pour intervenir auprès d'une foule d'organismes publics et privés, dans des dossiers généraux ou spécifiques. Il le fait pour faire connaître et respecter les intérêts collectifs des propriétaires de forêts privées.

Les dossiers de la réglementation municipale, de la protection des milieux humides et hydriques, du financement des programmes de mise en valeur et de la stratégie provinciale de mobilisation de bois des forêts privées sont ceux pour lesquels le Syndicat a consacré le plus d'efforts, la plupart du temps à la demande ou en étroite collaboration avec la Fédération des producteurs forestiers du Québec (FPFQ).

Des administrateurs et des employés du Syndicat ont aussi siégé à des structures comme les agences de mise en valeur des forêts privées, des organismes de gestion des bassins versants, des associations forestières régionales, des comités de travail sur les plans de développement de la zone agricole (PDZA) de plusieurs MRC ainsi que les Plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH). Ils sont aussi régulièrement invités à participer à des exercices de consultation et de concertation ou sollicités pour donner des avis et faire l'évaluation de différentes initiatives, règles, lois ou différents programmes susceptibles d'affecter les activités des propriétaires forestiers.

La mise en valeur

Les agences de mise en valeur

Six agences de mise en valeur des forêts privées sont présentes dans le territoire du SPFRQ. Elles sont responsables de la gestion de différents programmes d'aide à la mise en valeur des forêts privées. Le Syndicat compte des représentants qui siègent aux conseils d'administration de cinq des six agences. Le tableau 9 décrit les territoires de celles-ci ainsi que le ou les représentants dans chacune d'elles.

TABLEAU 9

AGENCES DE MISE EN VALEUR DES FORÊTS PRIVÉES PRÉSENTES DANS LE TERRITOIRE DU SPFRQ

AGENCE	MRC OU VILLE CONCERNÉE	REPRÉSENTANT DU SPFRQ
Appalaches	Bellechasse, Les Etchemins, Lévis, L'Islet* et Montmagny*	M ^{me} Caroline Houde
Bois-Francis	Arthabaska*, Bécancour, Drummond*, L'Érable et Nicolet-Yamaska*	M ^{me} Caroline Houde
Chaudière	Les Appalaches, Beauce-Sartigan*, La Nouvelle-Beauce, Lotbinière et Robert Cliche*	M ^{me} Caroline Houde
Côte-Nord	Toute la région administrative de la Côte-Nord (09)	M ^{me} Caroline Houde
Québec 03	Charlevoix, Charlevoix-Est, L'Île-d'Orléans, La Côte-de-Beaupré, La Jacques-Cartier, Portneuf et Québec	MM. Pierre Bertrand, Jocelyn Matte et Vincent Lévesque
Mauricie	La Tuque*, Les Chenaux*, Maskinongé*, Mékinac, Shawinigan* et Trois-Rivières*	Aucun

* Aucune des municipalités de cette MRC n'est située dans le territoire du SPFRQ.

LA RÉPARTITION DES PROPRIÉTAIRES INSCRITS, DES MEMBRES ET DES DÉLÉGUÉS

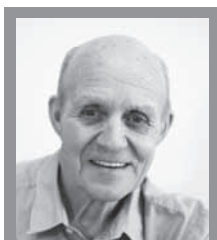
Chaque secteur est constitué de territoires compris à l'intérieur des limites des MRC, des villes, des municipalités, des paroisses et des villages suivants :

Secteur 1	Bellechasse – Les Etchemins	
	1 763 propriétaires	
	273 membres	
	18 délégués	
a)	Le territoire de la MRC de Bellechasse, à l'exception des municipalités de Saint-Anselme, Saint-Henri et de Sainte-Claire ainsi que des paroisses de Saint-Malachie, de Saint-Nazaire-de-Dorchester et de Saint-Léon-de-Standon ;	
b)	Le territoire de la municipalité de Saint-Magloire ainsi que des paroisses de Saint-Camille-de-Lellis et de Sainte-Sabine dans la MRC Les Etchemins.	
Secteur 2	Rive-Sud de la Capitale	
	409 propriétaires	
	68 membres	
	4 délégués	
a)	Le territoire de la Ville de Lévis ;	
b)	Le territoire de la municipalité de Saint-Henri dans la MRC de Bellechasse ;	
c)	Le territoire de la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon dans la MRC de La Nouvelle-Beauce.	
Secteur 3	Lotbinière	
	1 343 propriétaires	
	211 membres	
	13 délégués	
	Le territoire de la MRC de Lotbinière.	
Secteur 4	Mégantic	
	874 propriétaires	
	136 membres	
	9 délégués	
	Le territoire de la ville et des municipalités suivantes de la MRC Les Appalaches : Thetford Mines, Irlande, Saint-Adrien-d'Irlande, Saint-Jean-de-Brébeuf, Saint-Joseph-de-Coleraine, Adstock (à l'exception de la partie de cette municipalité comprise dans le Canton d'Adstock), Kinnear's Mills, Saint-Jacques-de-Leeds et Saint-Pierre-de-Broughton (à l'exception de la partie de cette municipalité comprise dans le Canton de Broughton).	
Secteur 5	L'Érable – Bécancour	
	1 173 propriétaires	
	181 membres	
	12 délégués	
a)	Le territoire de la MRC de L'Érable, à l'exception de la ville de Princeville ;	
b)	Le territoire des municipalités de Sainte-Françoise, Deschaillons-sur-Saint-Laurent, de Fortierville et de la paroisse de Parisville dans la MRC de Bécancour.	
Secteur 6	Portneuf	
	1 361 propriétaires	
	188 membres	
	14 délégués	
a)	Le territoire de la paroisse de Lac-aux-Sables et de la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban dans la MRC de Mékinac ;	
b)	Le territoire de la MRC de Portneuf.	
Secteur 7	Rive-Nord de la Capitale	
	415 propriétaires	
	66 membres	
	4 délégués	
a)	Le territoire des Villes de Québec, de Saint-Augustin-de-Desmaures et de L'Ancienne-Lorette ;	
b)	Le territoire de la MRC de La Jacques-Cartier ;	
c)	Le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré ;	
d)	Le territoire de la MRC de L'Île-d'Orléans.	
Secteur 8	Charlevoix	
	648 propriétaires	
	91 membres	
	6 délégués	
a)	Le territoire de la MRC de Charlevoix ;	
b)	Le territoire de la MRC de Charlevoix-Est.	
Secteur 9	Côte-Nord	
	179 propriétaires	
	31 membres	
	2 délégués	
a)	Le territoire de la MRC de La Haute-Côte-Nord ;	
b)	Le territoire de la MRC de Manicouagan, à l'exception de la municipalité de Franquelin et des villages de Baie-Trinité et de Godbout.	
Nombre total de propriétaires :		8 165
Nombre total de membres :		1 245
Nombre total de délégués :		82

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Gaétan Boudreault
Président
Charlevoix, secteur 8
Administrateur
depuis 2006



Michel Côté
1^{er} vice-président
Bellechasse-Les
Etchemins, secteur 1
Administrateur depuis
2013 et de 1992 à 2011



**Simon-Étienne
Carbonneau**
2^e vice-président
L'Érable-Bécancour, sec-
teur 5, Administrateur
depuis 2018



Denis Leblanc
Rive-Sud de la Capitale,
secteur 2
Administrateur
depuis 2022



Réal Poirier
Lotbinière, secteur 3
Administrateur
depuis 1969



Karine Morency
Mégantic, secteur 4
Administratrice
depuis 2021



Jocelyn Matte
Portneuf, secteur 6
Administrateur
depuis 2022



Pierre Bertrand
Rive-Nord de la
Capitale, secteur 7
Administrateur
depuis 2020



Jean-Marie Bélisle
Côte-Nord, secteur 9
Administrateur
depuis 2019

Note : Cette
trame indique
qu'il y a une mise
en candidature
au poste
d'administrateur
dans ce secteur
en 2023.

LE PERSONNEL



Vincent Lévesque, ing.f.
Directeur général et secrétaire



Martin Bélanger, ing.f.
Directeur adjoint
à la mise en marché



Caroline Houde, ing.f.
Directrice adjointe
à la foresterie



Alain Lamontagne
Directeur adjoint
à l'administration



Thérèse Julien
Secrétaire
de service



Michel Paradis, tech.f.
Mesureur licencié et
transport de bois



**Vanessa Auger,
tech.f.**
Service de mise
en marché



Alexis Turmel
Paiement
des bois



Chantal Labrecque
Paiement
des bois

La mission du Syndicat

Représenter et défendre les intérêts généraux et particuliers de l'ensemble des propriétaires de forêts privées.

Informers les propriétaires et contribuer à leur formation afin de les soutenir dans leurs pratiques courantes et d'en favoriser l'évolution.

Être, au nom des propriétaires de forêts privées, un interlocuteur représentatif et crédible pour leurs partenaires commerciaux, gouvernementaux, etc. :

- dans la mise en marché des ressources forestières;
- dans la protection et la mise en valeur des forêts privées;
- concernant les droits de la propriété.

La vision du Syndicat

La forêt privée contribue au développement socio-économique des communautés. Sa contribution pourrait être plus grande.

- Elle offre à la population un ensemble de produits, de services et de fonctions utiles.
- Elle est une source de richesses et d'emplois.
- Son potentiel est sous-utilisé.
- Elle doit être aménagée durablement pour tenir ses promesses.

Les conditions suivantes sont nécessaires à l'aménagement forestier durable des forêts privées :

- il doit se faire en impliquant et en responsabilisant les propriétaires;
- il nécessite un environnement législatif, normatif et commercial favorable;
- il demande la concertation et la collaboration des partenaires économiques, politiques et sociaux des propriétaires (industries, différents paliers de gouvernements, utilisateurs des ressources forestières, etc.).



**SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES
FORESTIERS DE LA RÉGION
DE QUÉBEC**

5185, rue Rideau, Québec, Qc G2E 5S2

Tél. : 418 872-0770

Télec. : 418 872-7099

Courriel : spfrq@quebec.upa.qc.ca

Web : www.spfrq.qc.ca

Facebook : @spfrq